Article original

Pratiques déviantes à Kélo : Une analyse des dynamiques sociales et urbaines

MBAÏO-NDOUM Djekaïn-Dom Gérard
Doctorant en Sociologie, Université de Maroua,
Auteur correspondant : djek.gerard@gmail.com
Tel : +235 66 41 63 43
Réf : AUM12-0227

Résumé : Cet article examine les pratiques déviantes et les dynamiques sociales à Kélo, ville du sud-ouest du Tchad en forte mutation urbaine et démographique. À partir d'une approche méthodologique mixte combinant observation participante, entretiens semi-directifs et enquêtes quantitatives, l'étude identifie les formes de déviance les plus fréquentes, en particulier chez les jeunes âgés de 16 à 35 ans, et analyse les facteurs socio-économiques, urbains et institutionnels qui les favorisent. Les résultats montrent que la déviance juvénile, marquée par le vol, les violences domestiques et les agressions, est étroitement liée à la précarité économique, à l'affaiblissement du contrôle social traditionnel et aux mutations urbaines rapides. L'étude souligne également le rôle ambivalent des réseaux sociaux dans la réinsertion des anciens détenus, qui peut soit soutenir, soit entraver leur réintégration. Enfin, elle met en lumière la spécificité locale des pratiques déviantes à Kélo et l'importance d'adapter les mécanismes de régulation sociale aux réalités socio-économiques et culturelles locales. Ces résultats contribuent à la sociologie africaine de la déviance et à la réflexion sur les transformations urbaines et le contrôle social dans les villes en mutation.
Mots-clés : déviance urbaine, jeunesse, contrôle social, mutations sociales, Kélo.

Deviant Practices in Kélo: An Analysis of Social and Urban Dynamics

Abstract: *This study examines deviant behaviors and social dynamics in the city of Kélo, southwestern Chad, which is experiencing rapid urban and demographic transformations. Using a mixed-methods approach combining participant observation, semi-structured interviews, and quantitative surveys, the article identifies the most common deviant behaviors among youth and explores the socio-economic, institutional, and urban factors that contribute to them. Findings reveal*

that juvenile deviance—such as theft, domestic violence, and assaults—is closely linked to economic precarity, weakening of traditional social control, and urban changes. The study also highlights the ambivalent role of social networks in the reintegration of former inmates and emphasizes the local specificity of deviant practices in Kélo. These insights contribute to African sociology of deviance and to the understanding of social control transformations in urbanizing societies.
Keywords: *urban deviance, youth, social control, social transformations, Kélo.*

Introduction

La déviance constitue un objet central de la sociologie en raison de son rôle dans la régulation sociale et la dynamique des sociétés. De Durkheim (1897) à Bourdieu (1982), en passant par Merton (1939) et Berger et Luckmann (1966), plusieurs auteurs ont montré que la déviance, en tant que fait social, traduit les tensions entre normes sociales, structures institutionnelles et comportements individuels. Elle renvoie au non-respect des modèles idéologiques ou comportementaux institutionnellement agréés (Ansart & Akoun, 1999).

En Afrique en général, et au Tchad en particulier, la croissance urbaine s'accompagne souvent d'une augmentation des formes de délinquance et de marginalité. La ville de Kélo (figure n°1), située dans la province de la Tandjilé, illustre bien ce phénomène. Fondée par des populations venues de divers horizons historiques et culturels, Kélo s'est progressivement constituée en un espace urbain cosmopolite marqué par une diversité ethnique et sociale (Magaye et al., 1984 :8-10). Avec une population estimée à 60 569 habitants (RGPH2[1], 2009), la ville est devenue un véritable laboratoire des transformations sociales et des nouvelles formes de régulation.

Cette étude poursuit un double objectif : (1) identifier et caractériser les principales pratiques déviantes observées à Kélo ; (2) analyser les dynamiques sociales, économiques et urbaines qui

[1] Deuxième recensement général de l'habitat et de la population

contribuent à leur émergence et à leur intensification. La question centrale qui guide cette recherche est la suivante : comment les transformations sociales et urbaines à Kélo participent-elles à la montée des pratiques déviantes, et comment la société locale redéfinit-elle les formes de contrôle social face à ces mutations ?

En mobilisant une approche sociologique combinant observation participante, entretiens semi-directifs et analyse documentaire, ce travail vise à mettre en lumière les logiques locales de la déviance et les mécanismes de régulation sociale qui les accompagnent. Le systémisme de Bertalanffy (1973) sert ici de cadre théorique pour appréhender la déviance comme un phénomène intégré dans un système social en interaction constante avec son environnement.

Ainsi, au-delà du cas particulier de Kélo, cette étude contribue à la réflexion sur la déviance urbaine en Afrique et sur les recompositions du contrôle social dans les sociétés en mutation.

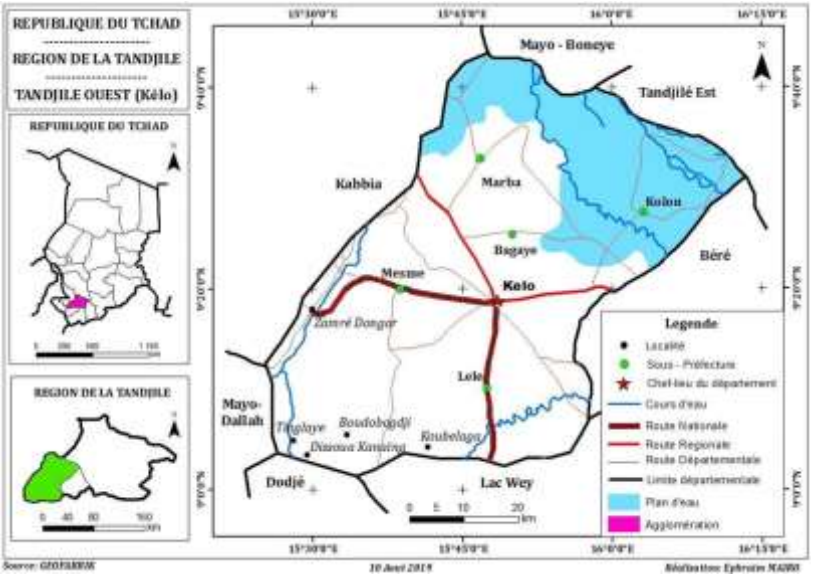

Figure 1 : carte de localisation de la ville de Kélo

1. Méthodologie

Cette recherche repose sur une approche mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives afin de saisir la diversité des pratiques déviantes à Kélo et les dynamiques sociales et urbaines qui les sous-tendent. L'approche qualitative permet une compréhension approfondie des représentations et des expériences vécues par les acteurs locaux, tandis que le volet quantitatif offre une mesure de l'ampleur et de la répartition des comportements observés, ainsi que des stratégies de régulation mises en place. Cette triangulation méthodologique vise à renforcer la validité et la fiabilité des résultats (Denzin, 1978).

1.1. Population et échantillonnage.

La population cible de l'étude regroupe les habitants de la ville de Kélo, avec un accent particulier sur les jeunes âgés de 16 à35 ans, qui représentent la frange la plus exposée aux pratiques déviantes. Selon les statistiques de la Maison d'arrêt de Kélo (2022), 84 % de la population carcérale appartient à cette tranche d'âge. Au total, 145 informateurs (dont 10 de sexe féminin) ont contribué à la construction de notre argumentation sociologique.

1.2. Méthodes de collecte des données.

Sur le plan qualitatif, nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès des détenus (10), des anciens détenus (15), de leurs familles (10), ainsi que des autorités judiciaires, pénitentiaires et locales (5). Les anciens détenus (5) et leurs proches (5) ont été identifiés grâce à la méthode dite de « boule de neige ». Les autorités locales (2) et trois (3) personnes ressources ont été sélectionnées en fonction de leur rôle social et de leur disponibilité. Ces entretiens ont été complétés par un focus groups (10 individus), une recherche documentaire et une observation directe des interactions sociales en milieu urbain.

Pour le volet quantitatif, 80 détenus ont répondu aux questions administrées auprès d'un échantillon sélectionnés selon une méthode probabiliste à partir du registre des condamnations.

1.3. Traitement et analyse.

Les données qualitatives ont été transcrites, codées et analysées thématiquement à partir d'une grille construite en lien avec le cadre théorique. Les données quantitatives ont été traitées à l'aide de statistiques descriptives simples (fréquences, pourcentages) afin d'illustrer les tendances observées sur le terrain. L'ensemble de ces données a permis de croiser les perceptions, les discours et les comportements observés, offrant ainsi une vision globale et contextualisée du phénomène de la déviance à Kélo.

2. Résultats

2.1. La déviance juvénile.

L'analyse de la population carcérale de Kélo révèle une forte prévalence de la déviance juvénile. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans représentent 44 % de la population incarcérée, tandis que la tranche de 26 à 35 ans en constitue 40 %. Au-delà de 35 ans, le taux d'incarcération décroît nettement : seuls 1 % des détenus ont plus de 60 ans (Maison d'arrêt de Kélo, 2022).

Plusieurs enquêtés soulignent que cette jeunesse est animée par une recherche rapide de réussite économique, souvent au détriment des normes sociales :

« Les jeunes d'aujourd'hui veulent vite réussir, mais sans moyens. Ils se tournent alors vers le vol, les agressions ou même les pratiques de la sorcellerie (figure n°2). Cela crée une insécurité dans la ville autrefois paisible. » (Entretien, habitant de Kélo, juin 2023).

Figure 2 : répartition de la population carcérale de Kélo selon le motif d'arrestation

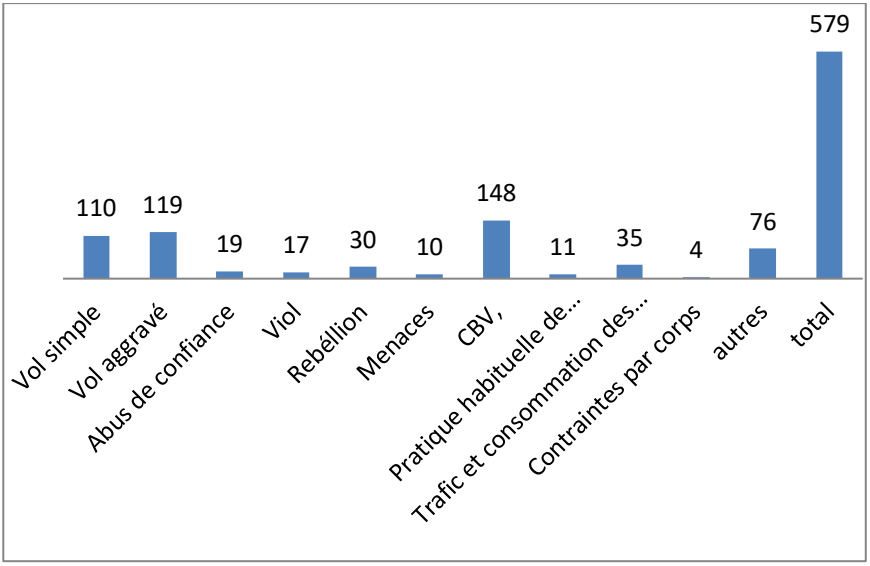

Source : enquête de terrain, juin 2023.

Le graphique n°1 montre que les infractions les plus fréquentes relèvent de la déviance sociale et culturelle : vols simples ou aggravés, violences domestiques, coups et blessures volontaires (CBV), voire meurtres. Sur un total de 579 détenus enregistrés en 2022, 229 (soit 39,6 %) ont été condamnés pour vol, et 148 (25,6 %) pour des violences domestiques. Ces résultats mettent en évidence la prédominance d'une délinquance de survie, étroitement liée aux contraintes économiques locales, liées aux dynamiques sociales.

2.2. Dynamiques sociales et mutations urbaines.

La ville de Kélo a connu une immigration importante en provenance d'autres régions du pays, entraînant la formation de nouveaux quartiers et une transformation rapide du tissu social (PDC, 2015). Cette diversité croissante a favorisé des phénomènes

d'acculturation, de conflits de valeurs et un affaiblissement du contrôle social traditionnel.

La Maison d'arrêt de Kélo, l'une des plus importantes du pays, reçoit également des détenus transférés d'autres localités (N'Djamena, Moussoro, Laï, Pala…). À leur libération, ces ex-détenus se retrouvent souvent sans ressources ni moyens de retour vers leur lieu d'origine. Comme l'explique un agent pénitentiaire : « Beaucoup de sortants ne peuvent pas rentrer chez eux. Ils restent ici, sans appui. Certains se remettent dans la délinquance. »

Cette situation contribue à la formation de bandes locales et à une recrudescence des actes criminels. Parallèlement, les institutions éducatives locales jouent un rôle limité dans la socialisation : le ratio élèves/enseignant dans le primaire est de 78 pour 1 (et 108 pour les enseignants formés), et de 88 pour 1 dans le secondaire public (PDC, 2015–2018). Les infrastructures d'accueil ne sont pas toutes en matériaux durables (planche n°1). Comme on peut le voir dans ces images, les salles de classes sont détruites par les premières manifestations des précipitations et renvoient les élèves en vacances, avant le temps prévu. Ces indicateurs, conjugués à un taux de croissance démographique élevé (2,9 % par an ; RGPH2, 2009), traduisent une pression sociale et éducative propice à l'émergence de comportements déviants.

Source : cliché PDC (2015-2018), page 13.

Planche 1 : Un bâtiment du lycée public n°1 de Kélo et une Classe de Terminale D dans un Lycée Privé de la Ville

2.3. Réseaux sociaux et récidive.

La récidive des anciens détenus dépend à la fois de leurs conditions de détention, du soutien institutionnel et surtout de la qualité de leurs réseaux sociaux. Comme le souligne Ferréol (2009 : 196), le réseau social est « un ensemble de liens entre les individus d'une population donnée ». Ces liens peuvent agir comme ressources affectives, matérielles ou normatives pour favoriser la réinsertion.

Plusieurs anciens détenus rencontrés ont affirmé que le soutien familial a été déterminant dans leur réinsertion : « C'est quand j'étais en prison que j'ai compris que mes parents m'aiment. Ils ont souffert pour moi. Je ne veux plus les décevoir. » (Entretien, ancien détenu, Kélo, juin 2023).

Toutefois, le réseau social peut aussi jouer un rôle négatif lorsque l'ancien détenu réintègre un environnement déviant. Comme le rappelle un adage populaire : « Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes habitudes. ». Plusieurs ex-détenus rencontrés fréquentent des milieux où se propage la déviance tels

que les gares routières, es marchés et les débits de boissons traditionnelles. Ainsi, la qualité des relations sociales apparaît comme un facteur déterminant du succès ou de l'échec de la réinsertion.

2.4. Activités économiques et vulnérabilité sociale.

Les activités économiques à Kélo reposent essentiellement sur le commerce, l'agriculture et l'élevage, complétés par un secteur informel en pleine expansion. Le grand marché de la ville constitue un pôle d'échanges interrégionaux et transfrontaliers (Nigéria, Cameroun, Niger). Toutefois, il souffre de plusieurs contraintes : manque de capitaux, infrastructures dégradées, tracasseries administratives et faible accès au crédit (PDC, 2015–2018).

La population, majoritairement paysanne (95 %), dépend largement d'une agriculture de subsistance. L'industrie reste quasi inexistante, hormis l'usine Coton-Tchad, en crise depuis deux décennies (Magaye et al., 1984). La réduction progressive des activités industrielles et artisanales accentue la paupérisation des ménages et alimente la délinquance économique.

Le secteur des transports, dominé par les mototaxis, illustre cette croissante de l'économie informelle locale. De même, le faible niveau d'organisation et de qualification des artisans limite leurs revenus et leur reconnaissance sociale. L'ensemble de ces facteurs contribue à la précarisation économique et au développement d'activités déviantes comme stratégies de survie (PDC, *op.cit.*).

En somme, les résultats de cette étude montrent que la déviance à Kélo est le produit d'un enchevêtrement de facteurs socio-économiques, urbains et institutionnels. Les jeunes, particulièrement exposés à la précarité et à la désorganisation sociale, constituent le principal groupe à risque. Les mutations de la ville, la faiblesse des institutions éducatives et l'insuffisance du contrôle social traditionnel participent à la montée de pratiques déviantes qui appellent une régulation adaptée au contexte local.

3. Discussion

3.1. La déviance comme construction sociale et révélateur des tensions.

La délinquance à Kélo résulte de la commission d'actes antisociaux, définis par la société elle-même. Dans une perspective sociologique, le déviant ou le délinquant n'existe que par la réaction sociale qu'il suscite : le crime n'est intrinsèquement criminel que par cette réaction. Comme le rappelle Durkheim (1893 : 66), le crime est « tout acte qui, à un degré quelconque, détermine contre son auteur cette réaction caractéristique qu'on nomme peine ».

Avant toute intervention judiciaire, la société locale agit souvent par des sanctions informelles. Pour un vol, par exemple, la communauté ridiculise le présumé auteur en le huant publiquement. Dans le cadre familial, le déviant est souvent mis à l'écart, ses opinions et décisions sont souvent ignorées. Cette forme de sanction sociale constitue un mécanisme de correction informelle. Comme le souligne Rocher (1968 : 53), la sanction sociale consiste en « l'expulsion du groupe, le rejet, la mise à l'écart [...]. De façon plus ou moins concertée, on "fera le vide" au tour de quelqu'un qui a eu une conduite qu'on juge répréhensible et on fera parfois aussi subir le même traitement à sa famille ».

Ces pratiques rappellent celles observées dans certaines sociétés traditionnelles, où la réintégration d'un membre déviant passe par un rituel public de repentir, marquant la fin de la sanction et le retour à la collectivité (Bounoungou, 2012 :91-96). Ainsi, aucun acte n'est criminel par essence, mais devient tel par la réaction sociale qu'il suscite. Selon Durkheim (1895 : 521), le crime est « normal parce qu'il est lié aux conditions fondamentales de toute vie sociale ; il en est ainsi parce qu'il ne peut y avoir de société où les individus ne divergent plus ou moins du type collectif et que, parmi ces divergences, il y en a non moins nécessairement qui présentent un caractère criminel ».

La délinquance juvénile constitue également un indicateur sensible des tensions sociales et économiques. Les jeunes (16–35 ans) représentent près de 84 % de la population carcérale. Cette observation corrobore la thèse de Merton (1938) sur la déviance comme produit des tensions entre buts culturellement valorisés et moyens socialement disponibles. Dans le contexte de Kélo, l'aspiration à la réussite économique rapide se heurte aux contraintes structurelles (chômage, précarité, accès limité à l'éducation), poussant les jeunes vers des comportements déviants tels que le vol, la sorcellerie ou les agressions. Ces actes traduisent une déviance socialement située, influencée par la précarité, l'acculturation et le désordre urbain, illustrant les limites du contrôle social traditionnel (Durkheim, 1893). A travers l'approche systémique élaborée par Bertalanfy (1973), nous comprenons que la déviance résulte de l'échec de la société à offrir une éducation adéquate et les moyens nécessaires d'insertion de l'individu dans la société.

3.2. Dynamiques sociales, immigration et mutation urbaine.

Kélo a connu d'importantes mutations sociales et urbaines, marquées par l'arrivée de populations venues d'autres régions et la création de nouveaux quartiers. Le mélange ethnique et culturel engendre des conflits de normes et d'usages sociaux, affaiblissant la capacité de la société à exercer un contrôle social efficace. Cette situation rejoint la perspective de Bourdieu (1982) selon laquelle les pratiques sociales sont le résultat d'un habitus et d'un capital social situés dans un espace structuré par les contraintes sociales et économiques.

La défaillance partielle des institutions éducatives constitue un facteur aggravant. Les ratios élevés élèves/enseignants et l'insuffisance des infrastructures limitent la socialisation et la transmission de normes, renforçant ainsi la vulnérabilité des jeunes aux conduites déviantes. Cette observation corrobore les analyses

classiques de la sociologie urbaine sur la « zone de transition » et la criminalité (Shaw & McKay, 1942).

Historiquement, Kélo était pacifique et appelée Bargadje, signifiant « ils se sont choisis pour cohabiter » (PDC, 2015 : 4). La recrudescence de la déviance résulte donc de transformations sociales, économiques et migratoires, qui ont favorisé l'acculturation et les tensions interindividuelles et intergroupes, entraînant un relâchement du contrôle social.

3.3. Modes de réparation et réinsertion sociale.

La réinsertion des déviants à Kélo est limitée par la précarité sociale et économique. Le tissu économique local, dominé par le commerce et l'agriculture, reste insuffisant pour absorber la population active. Le secteur industriel est quasi inexistant, à l'exception de l'usine d'égrainage du coton, confrontée à une crise prolongée. Cette vulnérabilité économique crée un cercle vicieux favorisant la déviance (Merton, 1938).

La prison constitue également un facteur influençant la déviance. La vétusté et l'exiguïté de la Maison d'Arrêt ont conduit à la construction d'un nouvel établissement en 2012, mais les actions en faveur de la réinsertion sociale restent limitées. Bien que la législation tchadienne reconnaisse l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle en prison, notamment « l'enseignement élémentaire et des cours d'alphabétisation sont dispensés, autant que faire se peut, aux détenus analphabètes. L'éducation des mineurs est obligatoire » (Loi N° 19/PR/2017, Art. 57), leur application demeure insuffisante.

Certains détenus ayant bénéficié de formations professionnelles ont pu se responsabiliser et s'insérer dans la vie active, tandis que d'autres non formés rencontrent de grandes difficultés. Comme l'indique un détenu interrogé : « Il y'a eu une fois de formation en couture organisée pendant mon séjour carcéral. Je n'ai pas pris part à la formation. C'est juste une trentaine des détenus qui avaient pris part à cette formation. Si j'avais la possibilité

d'apprendre un métier je vais me spécialiser. Le patron chez qui j'ai travaillé ne m'a plus accepté après ma libération et je me débrouille ici au parc comme un docker ».

Le rôle des réseaux sociaux et du soutien familial est crucial. Les entretiens révèlent que 70 % des anciens détenus interrogés estiment que l'attachement de la société facilite leur réinsertion, tandis que 30 % ressentent un blocage social. Le réseau social agit comme un facteur protecteur, favorisant la confiance en soi, l'ancrage aux valeurs collectives et la réinsertion économique et sociale. Toutefois, la présence de « mauvaises compagnies » peut inverser cet effet, confirmant que la déviance est contextuelle et relationnelle (Kvaraceus, 1964).

Comme le note Foucault (1975 : 258), « On dit que la prison fabrique des délinquants ; c'est vrai qu'elle reconduit, presque fatalement, devant les tribunaux ceux qui lui ont été confiés ». La prison, en l'absence d'une résocialisation efficace, peut donc paradoxalement renforcer la déviance.

3.4. Vulnérabilité économique et spécificité locale.

L'analyse du secteur économique local montre que la pauvreté, la précarité et l'informalité généralisée renforcent la propension à la déviance. Bien que le commerce, l'agriculture et l'artisanat soient présents, ils restent insuffisants pour offrir des alternatives légales aux pratiques déviantes. Cette situation illustre l'articulation entre contraintes économiques et déviance, conformément à la théorie de la déviance structurelle de Merton.

Les pratiques déviantes à Kélo sont fortement contextualisées, façonnées par l'histoire migratoire, la composition ethnique, les transformations urbaines et la faiblesse institutionnelle. Elles ne peuvent être comprises uniquement à travers des cadres théoriques occidentaux, soulignant la spécificité locale et contribuant à la sociologie africaine de la déviance.

Conclusion

L'analyse de la déviance à Kélo met en lumière la complexité des interactions entre facteurs sociaux, économiques, urbains et institutionnels. La prévalence de la délinquance juvénile, l'impact des mutations urbaines et migratoires, ainsi que le rôle ambivalent des réseaux sociaux et du soutien familial montrent que la déviance n'est pas un phénomène isolé, mais un indicateur sensible des tensions et des fragilités d'une société en transformation.

Cette étude souligne que la régulation sociale ne peut se limiter aux sanctions formelles : elle nécessite une approche intégrée prenant en compte l'éducation, l'insertion économique, et la valorisation des réseaux sociaux positifs. Les résultats confirment l'importance de considérer le contexte local et les spécificités culturelles dans l'analyse de la déviance, contribuant ainsi à enrichir la sociologie africaine urbaine et la réflexion sur les modes de contrôle social dans des sociétés en mutation rapide.

Références Bibliographiques

Akoun André et Ansart Pierre, (2009), Dictionnaire de Sociologie Le Robert. Paris, Seuil.

Balandier Georges, (1971), Sens et puissance, les dynamiques sociales. Paris: PUF.

Berger Peter et Luckmann Thomas, (1966), the social construction of reality, Londres, Doubleday.

Boudieu Pierre, (1982), Leçon sur la leçon, Paris, édition de minuit.

Bounoungou, Régine Ngono, (2012), la réforme du système pénitentiaire camerounaise : entre héritage colonial et traditions culturelles. Thèse de doctorat de l'Université de Grenoble.

Bertalanfy Ludwig Von, (1973), Théorie générale des systèmes. Paris, Dunod.

Clifford Shaw et Henry D. McKay, (1942), the juvenil delinquency and urban areas, The University of Chicago press.

Commune de Kélo, (2015), Plan de Développement communal (2015-2018) de la ville de Kélo

Dezin Nornan Kent, (1978), The rechearch act. New York, McGraw-Hill.

Durkheim Emile, (1893), De la division du travail social, Alcan.

Durkheim Emile, (1895), Les règles de la méthode Sociologiques, Paris, Alcan.

Durkheim Emile, (1897), Le suicide, Paris, PUF.

Foucault Michel, (1975), Surveiller et punir. Paris : Naissance de la Prison, Paris, Gallimard.

INSED, (2009), Recensement Général de la Population et de l'habitat, 2009.

Kvaraceus William, (1964), La délinquance juvénile problème du monde moderne. Paris, UNESCO.

Loi N°19/PR/2017 du 28 juillet 2017 portant régime pénitentiaire au Tchad.

Magaye Tapgue-Yé et *al.* (1984), Histoire de la Ville de Kélo depuis ses origines jusqu'à nos jours : description de la ville et sa population. Monographie de fin d'étude à l'Ecole Normale d'Instituteurs Bacheliers. Ndjamena, ENIB.

Merton Robert King (1939), Social structure and anomie, in American Sociological reveiw, Ill.

Rocher Guy, (1968), Introduction à la sociologie générale. L'action sociale, Tome 1, Paris, Seuil.

Shomba Kinyamba Sylvain, (2000), Dynamique sociales et sous-développement en République démocratique du Congo, Kinshasa, P.U.C.